

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice : 17
Présents : 12
Procurations : 0

Objet :

Budget primitif 2024

Accusé de réception en préfecture
001-210101531-20240409-20240402021-BF
Date de télétransmission : 11/04/2024
Date de réception préfecture : 11/04/2024

L'an deux mille vingt quatre
Le 9 avril

Le Conseil Municipal de la Commune d'Echenevex régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Isabelle PASSUELLO, Maire d'Echenevex.

Date de la convocation : 5 avril 2024

Présents : Mme Isabelle PASSUELLO, Mme Catherine BOISSIN, M. Jean-Pierre TROUILLOUD, Mme Emilie VINCENT, Mme Marie-Laure BERTRAND, Mme Amélie VAN ETTINGER, Mme Leila SMITH, M. Guillaume PEREZ, Mme Jocelyne SCHWALLER, Mme Aurélie VUILLERMOZ, M. Pierre REBEIX, M. Pascal BRUN.

Excusés : M. Bernd BECK, Mme Sylvie PADLEWSKI, M. Stephane BOCKEN

Absents : M. Nicolas GRES, Mme Anneke VAN DER VOSSSEN

Mme le Maire **EXPOSE** que,

L'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales indique que « le budget de la commune est proposé par le Maire et voté par le conseil Municipal ». La présente délibération a donc pour objet de présenter les grandes lignes du Budget Primitif 2024 et de le soumettre à l'assemblée délibérante afin de permettre son exécution par l'ordonnateur (le Maire). Par cette démarche le budget communal deviendra exécutoire.

Le budget primitif retrace l'ensemble des recettes et des dépenses d'une année civile de la commune.

Le budget primitif 2024 a été construit dans un souci de sincérité des dépenses et des recettes et respecte l'obligation d'équilibre à laquelle sont soumises les collectivités locales.

Le choix a été fait – et validé en commission des finances élargie du 6 mars 2024 – d'avoir pour 2024 comme pour celui de 2023 un budget qui permette à la fois de :

- Pouvoir faire face aux dépenses incompressibles et obligatoires de la commune,
- Maintenir l'objectif d'une meilleure maîtrise des dépenses de fonctionnement,
- Dégager une capacité de financement des différents projets d'investissement pour l'avenir et intégrer le plan pluriannuel d'investissement portant en particulier sur les projets suivants :
 - o Extension de l'école et du centre de loisirs
 - o Rénovation de la salle de la Chenaille
 - o Réfection des voiries, déploiement d'un schéma des modalités douces et requalification du centre
 - o Déploiement d'une politique foncière
 - o Mise à niveau du complexe sportif
 - o Requalification du site des sources de l'Allondon
- Permettre d'entretenir les bâtiments publics, de les rénover dans un souci d'économie d'énergie et d'embellir et de mettre en valeur la commune.

De manière formelle, la présentation du Budget Primitif doit respecter la séparation de la section de fonctionnement et de la section d'investissement. En voici les grandes lignes :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	BP 2023	BP 2024
013 – Atténuations de charges	20 000.00 €	20 000.00 €
70 – Produits des services du domaine	386 820.00 €	473 820.00 €
73 – Impôts et taxes	1 493 000.00 €	1 538 000.00 €
74 – Dotations et participations	571 000.00 €	892 100.00 €
75 – Autres produits de gestion courante	17 000.00 €	18 000.00 €
77 – Produits exceptionnels	9 000.00 €	
TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	2 496 820.00 €	2 941 920.00 €
002 – Excédent antérieur de fonctionnement	483 148.00 €	1 099 377.49 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 979 968.00 €	4 041 297.49 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	BP 2023	BP 2024
011 – Charges à caractère général	971 700.00 €	1 007 820.00 €
012 – Charges de personnel et frais assimilés	1 317 430.00 €	1 513 500.00 €
014 – Atténuations de produits	213 000.00 €	215 000.00 €
65 – Autres charges de gestion courante	185 400.00 €	313 650.00 €
66 – Charges financières	49 000.00 €	54 000.00 €
67 – Charges exceptionnelles	132 200.00 €	
68 – Dotations aux provisions pour risques	1 452.00 €	500.00 €
022 – Dépenses imprévues	70 000.00 €	
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	2 940 182.00 €	3 104 470.00 €
023 – Virement à la section d'investissement		899 697.49 €
042 – Opérations d'ordre	39 786.00 €	37 130.00 €
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 979 968.00 €	4 041 297.49 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	BP 2023	BP 2024
13 – Subventions d'investissement	48 000.00 €	1 460.77 €
16 – Emprunts	2 687 340.33 €	1 119 761.00 €
10 – Dotations et fonds divers	1 480 538.64 €	62 600.00 €
30 – Opération salle polyvalente		655 928.40 €
31 – Opération Ecole/Centre de Loisirs		1 377 273.60 €
32 – Opération Centre Sportif		125 100.00 €
33 – Opération Voiries		402 447.00 €
34 – Opération Sources de l'Allondon		219 053.10 €
35 – Opération Foncière		
TOTAL DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	4 215 878.97 €	4 303 623.87 €
021 – Virement de la section de fonctionnement		899 697.49 €
040 – Opérations de transfert entre sections	39 786.00 €	37 130.00 €
001 – Excédent antérieur d'investissement	945 418.09 €	2 000 915.64 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	5 201 083.06 €	7 241 367.00 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	BP 2023	BP 2024
10 – Dotations fonds divers		
20 – Immobilisations incorporelles	50 000.00 €	30 560.00 €
204 – Subventions d'équipements versées	10 000.00 €	15 000.00 €
21 – Immobilisations corporelles	979 800.00 €	839 359.27 €
30 – Opération salle polyvalente	2 275 000 €	2 186 428.00 €
31 – Opération Ecole/Centre de Loisirs	1 130 283.06 €	2 059 632.00 €
32 – Opération Centre Sportif		417 000.00 €
33 – Opération Voiries	500 000.00 €	956 710.73 €
34 – Opération Sources de l'Allondon		516 177.00 €
35 – Opération Foncière		10 000.00 €
16 – Emprunts et dettes assimilées	206 000.00 €	210 500.00 €
020 – Dépenses imprévues d'investissement	50 000.00 €	
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	5 201 083.06 €	7 241 367.00 €
001 – Solde d'exécution reporté		
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	5 201 083.06 €	7 241 367.00 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité ;

APPROUVE le budget primitif 2024 ;

AUTORISE Mme le Maire, à signer toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
 Fait et délibéré à Echenevex, les jour, mois et an que dessus.
Isabelle PASSUELLO
 Maire d'Echenevex,

